

PLU : Réunion publique de présentation du projet (18 avril 2019)



Jeudi 18 avril, plus de 110 participants étaient présents à l'occasion de la Réunion publique de clôture de la démarche de concertation du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Après une introduction de Madame le Maire, complétée par les élus (Madame Véronique ARNAUD et Monsieur Régis BRASSEUR), qui ont rappelé les contraintes et obligations qui s'imposent à la ville de Beauchamp en matière d'urbanisation, la parole a été donnée aux prestataires qui accompagnent la Ville dans cette démarche.

▼ Contenu

En première partie, Monsieur Hervé SAILLET (équipe CUADD) a rappelé la chronologie de la démarche de concertation Beauchamp2030 menée avec l'équipe de La Fabrique Urbaine. Cette démarche pré figurative de la révision du PLU a permis aux habitants de participer à de nombreuses réunions et ateliers participatifs sur différents sujets en lien avec la dimension prospective « quelle ville de Beauchamp à horizon 2030 ? » et ce depuis mai 2018. Au total, ce sont plus de 400 habitants qui ont participé à la concertation soit plus de 10% des foyers vivant sur la ville, ce qui est un taux de participation tout-à-fait satisfaisant.

En deuxième partie, Madame Catherine BROWN (équipe CODRA) a présenté en détail et de façon pédagogique les principales règles du futur PLU. Une comparaison des règles d'urbanisme entre le PLU actuel et la révision du PLU à systématiquement été présentée aux participants. A noter, les élus ont insisté sur leur volonté de rendre le futur PLU moins permissif que le précédent en matière de construction, y compris sur le secteur du quartier des Bleuets, puisqu'un secteur de "gel" va être proposée pour une durée maximum de 5 ans, le temps que l'urbanisation soit organisée de façon cohérente et surtout en concertation avec les habitants principaux concernés.

Un temps d'échanges avec la salle a eu lieu jusqu'à 23h avec plus d'une vingtaine de questions qui ont toutes obtenu des réponses précises. Les questions ont notamment porté sur la protection des espaces verts, les possibilités d'extension et de surélévation, la gestion des eaux pluviales et en particulier le risque d'inondation lié à la saturation des réseaux collecteurs dans les points bas de la Ville (Bergère), le maintien en zone UA du quartier des Bleuets, le stationnement public en centre-ville... A noter aussi que des habitants ont rappelé la nécessité d'observer une cohérence entre les nouvelles constructions de logements et le niveau d'équipement et la qualité des espaces publics. Madame la Maire a conclu en rappelant que les prochaines échéances seront l'arrêt du PLU en Conseil Municipal du 5 juin, l'avis des partenaires (Etat, Région, Agglomération, Département...), avec une enquête publique prévue à l'automne prochain, pour que le PLU soit approuvé le 19 décembre en Conseil Municipal, avec une entrée en vigueur début 2020.

► Documents